
Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination

Jean-Baptiste Legavre

Citer ce document / Cite this document :

Legavre Jean-Baptiste. Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination. In: Politix, vol. 5, n°19, Troisième trimestre 1992. L'activité journalistique. pp. 135-158;

doi : <https://doi.org/10.3406/polix.1992.1533>

https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1992_num_5_19_1533

Fichier pdf généré le 10/04/2018

Abstract

Off the record. How to use a coordination instrument ?

Jean-Baptiste Legavre. [135-157].

The «off the record» device is a «signal», a «due» between the journalist and his source. It is an «anticipation instrument» for the behaviour to adopt. It is not nevertheless a univocal rule. It takes more than the source saying «it's off» in order for everybody to know how to behave. Conversely, there is no need for the source to say «it's off record» in order for everybody to identify the situation as off the record. Eventually, all the people using this rule does not apprehend it the same way. Its good understanding requires that it is situated in an exchange system between the journalist and his source. Trust is the regulating principle of the practices.

Résumé

Off tbe record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination.

Jean-Baptiste Legavre. [135-157].

Le off est un «signal», un «indice» entre le journaliste et son informateur. Il est un «instrument d'anticipation» sur la conduite à venir. Il n'est pourtant pas une règle univoque. Il ne suffit pas à l'informateur de dire «c'est off» pour que chacun sache exactement à quoi s'en tenir. Inversement, l'informateur n'a pas forcément besoin de le dire pour que chacun identifie la situation comme étant en off. En définitive, tous les utilisateurs de la règle ne l'apprehendent pas identiquement. Sa bonne compréhension suppose de la situer dans un système d'échange entre le journaliste et sa «source». La confiance est le principe régulateur des pratiques.

Off the record

Mode d'emploi d'un instrument de coordination

Jean-Baptiste Legavre

Centres de recherches politiques
Université Paris I

« **O**N PARLE BEAUCOUP OFF. Le off, c'est une clef ; c'est la clef de la règle du jeu. S'il n'y a pas de off entre nous et les journalistes, il n'y a rien ! Parce qu'à ce moment là, il n'y a qu'à leur envoyer des dossiers. Je tiens aux contacts avec les journalistes. C'est tout à fait important, les contacts réels, physiques, pas seulement au téléphone. C'est ça gérer un certain nombre d'interlocuteurs privilégiés. S'ils ne me connaissent pas bien, s'ils ne me voient pas, s'ils n'ont pas l'accès à nos états d'âme et à nos vicissitudes, ça ne se passe pas bien et moi ma politique... c'est parce que j'étais journaliste, je connais leurs préoccupations, je sais ce qu'ils cherchent et par conséquent j'essaie de le leur donner et je joue au maximum la transparence avec eux. Il faut qu'ils puissent voir comment on monte nos affaires, comment on suit nos dossiers pour qu'ils comprennent mieux pourquoi on fait ceci plutôt que cela parce que s'ils comprennent mieux ils le vendront mieux. C'est aussi bête que ça. Et après ils deviennent des gens responsables [rires]. Ils ne vont pas sortir n'importe quoi parce qu'ils ont les tenants et les aboutissants, parce que même si la décision qui a été retenue, la disposition qui a été établie, n'est pas la meilleure, ils savent, eux, qu'on ne peut pas faire autrement parce que et parce que... Ils ne feront pas valoir les arguments mais ils vendront quand même ; ça c'est très, très important. Vous savez, le ministre est quelqu'un qui ne se cache pas trop derrière sa fonction et il n'est jamais si bon que lorsqu'il est complètement à l'aise avec les gens. Il leur parle, il leur dit : "Écoutez, vous voyez..." et alors là ils adorent ça. Évidemment. Ils adorent ça parce qu'ils sont associés, ils sont valorisés. Ce n'est pas toujours facile d'être journaliste. Les relations qu'on a avec les journalistes, c'est un petit peu du théâtre mais il y a une règle qui est derrière quand même. A la limite, on leur demande leur avis, en tout cas ils adorent le donner. Je trouve ça normal. Vous avez des types qui suivent nos dossiers depuis dix ans, depuis quinze ans. Le ministre, il est ministre depuis deux ans. Moi, je suis son conseiller depuis un an. Ils en savent cent fois plus que moi. Ils connaissent beaucoup mieux que moi. Alors on ne va pas jouer au grand secret avec eux. Ce serait complètement idiot».

Le propos de ce conseiller, chargé de la presse et de la communication auprès d'un ministre, peut paraître caricatural. Il apprend sans doute autant sur la représentation qu'il se fait de son rôle et qu'il tente de faire accroire que sur le contenu «réel» de ses relations avec les journalistes. D'un côté, un conseiller machiavélique semble «tirer les ficelles» pour «vendre», comme il le dit, l'action de son «patron». Pour arriver à ses fins, il utilise la séduction et la mise en confiance contrôlée. De l'autre, des journalistes avides de reconnaissance, séduits — on leur demande leur avis —, sont susceptibles de

faire silence sur l'action du ministre s'ils connaissent les «états d'âmes» et les «vicissitudes» des décideurs politiques. Mais de cette caricature — c'est-à-dire du portrait qui révèle et accentue —, émergent quelques uns des procédés utilisés au quotidien entre les journalistes et leurs informateurs, tel que le off («off the record»). Instrument central des pratiques — «c'est la clef de la règle du jeu» avance ce conseiller —, le off permet aux acteurs de se (re)connaître et se comprendre.

Le journaliste et son informateur utilisent dans l'interaction des instruments, notamment des instruments cognitifs — le off en est un exemple —, qui sont à leur disposition et qu'ils s'approprient. Ils permettent, pour parler comme Schelling, une «stabilisation des attentes réciproques»¹ des partenaires. Ces instruments rendent possible une standardisation tendancielle des pratiques, offrent des économies de temps et d'effort, peuvent s'assimiler à des réducteurs de «tension». Ils permettent de mieux prédire les lignes d'action possible dans des jeux à motifs mixtes, c'est-à-dire associant conflit et intérêt commun. Car les acteurs en présence n'ont pas les mêmes objectifs : dans la représentation ordinaire des rôles respectifs, le journaliste n'est pas d'abord, contrairement au conseil en communication, supposé promouvoir l'action du ministre auprès duquel il peut être accrédité. Le journaliste recherche des informations et le conseiller du ministre souhaite que les médias donnent une bonne image de son «patron». Mais chacun a besoin que la relation se passe bien. Thomas Schelling a justement souligné l'importance des modes de communication qui facilitent la coordination des attentes des joueurs. Il peut exister «une difficulté pratique [...] de déceler un "signal", un indice, un mode de raisonnement que chacun puisse, d'une part, reconnaître comme le "bon" et, d'autre part, décider de prendre en compte, même s'il doit s'en trouver désavantagé»².

Le off est un «signal», un «indice». Il s'apparente bien à un «instrument d'anticipation»³ sur la conduite à tenir. Mais ce serait une erreur d'imaginer qu'il est une règle univoque et aussi évidente qu'elle paraît l'être *a priori*. Il ne suffit pas à l'informateur de dire «c'est off» pour que chacun sache exactement à quoi s'en tenir. Inversement, l'informateur n'a pas toujours besoin de le dire

Je remercie les personnes qui ont bien voulu me recevoir, souvent longuement : une trentaine de membres de cabinets ministériels des gouvernements de M. Rocard, dont une bonne partie de chargés de la presse ou de la communication (cabinets du Premier ministre, du ministre de l'éducation nationale, du ministre de l'industrie, du ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux reconversions industrielles, du ministre de la jeunesse et des sports, du ministre de l'équipement, du logement et de la mer, du ministre délégué à la mer, du ministre de la recherche et de la technologie, du ministre des DOM-TOM). A cette liste, s'ajoutent trois directeurs de directions de la communication de ministères, ainsi que treize journalistes (des journaux *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *Les Echos*, et de l'AFP). Plusieurs personnes n'ont pas souhaité être enregistrées. D'autres n'ont pas voulu que leurs propos leur soient imputés nominativement. J'ai donc décidé de laisser dans l'anonymat les extraits d'entretiens reproduits et de ne pas tenir compte de paramètres certes essentiels (origines sociales, études, trajectoires professionnelles, types de journal, places dans la hiérarchie notamment), m'en tenant ici à des modèles généraux. Cet article reprend une partie des développements, remaniés, d'une communication du colloque de l'AFSP, dirigé par J.-L. Parodi, *La popularité politique*, octobre 1990 : «Le travail de construction d'une *popularité de papier* : les interactions entre les experts en communication et les journalistes, l'exemple des cabinets ministériels». Je dois beaucoup aux lecteurs d'une version précédente de ce texte. Je remercie particulièrement deux journalistes pour leurs lectures (très) critiques... dont je n'ai pas toujours su ou voulu tenir compte.

1. Schelling (Th.), *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986, p. 105 par exemple.

2. *Ibid.*, p. 132. La phrase est extraite d'un passage centré sur l'analyse des coordinations tacites. Elle vaut aussi pour les négociations explicites.

3. L'expression est empruntée à M. Dobry qui l'utilise dans un tout autre contexte. Cf. *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, p. 288.

pour que chacun identifie la conversation comme étant en off. C'est dire autrement que dans les représentations de ses utilisateurs, le off n'encadre pas les seules interactions où l'informateur verbalise explicitement un off. Sans compter que tous les utilisateurs de la règle n'en font pas le même usage. Sa bonne compréhension suppose de la situer dans un système d'échange entre le journaliste et sa «source».

Une pluralité d'usages

Un journaliste situe l'élasticité de la règle du off, jusqu'à la caricature, en proposant la définition suivante : «De façon très générale, ça désigne toute conversation qui n'entre pas dans le cadre de l'interview». La traduction française, d'usage moins fréquent que le terme anglo-saxon, est d'ailleurs «micro fermé». En règle générale, il suffit de demander à un journaliste d'en indiquer les modes de fonctionnement pour qu'il se mette aussitôt à conter ses premiers pas dans le métier, les difficultés subséquentes avec ses sources, les remontrances ou ironies de ses «chefs» consécutives à des erreurs d'appréciation initiale. C'est un bon indicateur du flou qui en est au principe et de l'apprentissage nécessaire à sa «bonne» utilisation. «Quand j'étais jeune et naïf», dit l'un en guise d'avertissement. «C'est du *feeling*, c'est difficile à expliquer», avance un autre. «C'est un truc que je découvre à tâtons et qui est assez délicat», prévient un troisième, jeune journaliste encore peu aguerri.

Situations

Pour autant qu'on admette que ses «frontières» sont relativement peu étanches dans la pratique, le off s'utilise *grosso modo* dans trois types de situations. Il peut être étroitement lié, en premier lieu, à l'idée de «préparation». Si le journaliste écrit, le plus souvent, «sur le vif», il ne le peut qu'à la condition de s'être au préalable familiarisé avec le dossier traité, fût-il spécialiste du secteur de longue date. Sans même parler des informations qu'il glane ici ou là et utilisera un jour ou l'autre. L'informateur doit pouvoir le «préparer» en lui fournissant peu à peu un ensemble d'éléments pour étayer son dossier afin qu'il soit «prêt» et puisse écrire très rapidement lorsque l'occasion se présentera.

«On peut très bien demander à un journaliste de garder une information. L'intérêt du journaliste, c'est d'être prêt à réagir tout de suite au moment où l'information va sortir. Son intérêt, c'est donc d'avoir les éléments déjà un petit peu dans sa tête, ou de savoir dans quel contexte ça s'inscrit. Si on l'a rencontré de manière informelle, si on lui a donné un certain nombre d'explications, etc., il est prêt à les garder parce que ça va quand même lui permettre au moment où va sortir l'information de comprendre ce qui se passe et d'être préparé à réagir tout de suite» (entretien avec un directeur d'une direction de la communication d'un ministère).

La règle peut être employée, en second lieu, afin que dans son article le journaliste n'utilise pas tous les éléments offerts sans pour autant qu'il ne puisse comprendre le dossier dans tous ses aspects. Il est alors supposé se les approprier, sans citer explicitement ses sources, en tout cas nominativement.

«Le off, ça peut-être aussi : “Tu sais, pour ce dossier, tu fais demain un article (*i.e.*, le jour de la décision officielle). Je te donne tout ce que tu veux mais il y a des choses que tu ne vas pas mettre parce que tu sais que cet investissement n’a pas été facile à obtenir parce que le ministre untel le voulait pour chez lui”. Je ne souhaite pas qu’il le mette mais je le lui dis pour qu’il comprenne que cet investissement c’était important, c’était vraiment une grosse bataille. C’est nécessaire qu’il le sache pour qu’il comprenne la situation et qu’il mesure bien le réel travail de mon ministre qui a dû s’opposer à des membres de son gouvernement pour réaliser cette bonne opération. Il faut savoir que si on est un petit ministère et qu’on a des petits budgets, on a néanmoins des budgets appréciables pour les implantations d’entreprises. Il n’y a pas un élu qui résiste à ça. Il est donc évident que quand un investissement “se ballade” en France il est convoité par des tas de gens. Ce serait facile de céder aux pressions. Pour montrer aux journalistes à quel point c’est difficile 1) que ça se passe en France, 2) que ça se passe dans un endroit particulièrement prioritaire, il faut peut-être lui dire à qui on a dû s’opposer. Mais on n’a évidemment pas intérêt à ce qu’il le mette noir sur blanc dans son papier. Alors c’est vrai qu’on peut lui dire : “Tu ne l’utilises pas dans ton papier mais tu peux le mettre dans la Lettre”. C’est tout l’art d’utiliser les rumeurs avec les lettres confidentielles» (entretien avec une attachée de presse d’un ministre).

«Mes informateurs savent que je ne suis pas là pour les faire chier. Je suis là pour dire et expliquer ce qu’ils font. Je pense que mon métier c’est de rapporter les faits publics, les déclarations officielles, et surtout les expliquer, les remettre dans leur contexte. Pour ça, j’ai besoin d’avoir des contacts de confiance pour qu’on m’explique. Je n’ai pas la science infuse. On traite trop de sujets pour être compétent en tout. On a besoin qu’on nous donne le *background*, qu’on nous dise par exemple : “Mais tu sais, il y a untel qui a téléphoné à untel”» (entretien avec un journaliste).

Le off peut être, plus simplement encore, utilisé — troisième cas de figure — par un acteur questionné qui «se relâche» au fil d’un entretien et qui veut éviter de se trouver «pris au piège» par le journaliste. Véritable guide de conduite, le off balise ainsi un espace des possibles pour des acteurs à la recherche d’un compromis. Le off signifie bien que les informations données ne doivent pas être réutilisées telles quelles par le journaliste dans son «papier».

La règle du off est beaucoup moins stricte dans les pratiques françaises qu’anglo-saxonnes. Ici, elle peut être avancée par l’acteur sollicité une fois l’entretien terminé (le journaliste est alors censé ne pas citer nommément sa source ou utiliser l’information recueillie). Aux Etats-Unis, le off non avancé au tout début de l’entretien par l’acteur interrogé n’est pas supposé, de manière générale, être invoqué à l’issue de l’entretien.

«Chez eux les codes sont beaucoup plus nets, beaucoup plus formels, et ils sont beaucoup plus respectés. On les apprend même dans les écoles de journalisme. On ne les apprend jamais dans les écoles de journalisme français. J’ai fait une école de journalisme. On ne m’a jamais appris qu’il y avait plusieurs types d’entretien et que chacun devait faire au *feeling*, un petit peu selon son expérience personnelle.

C'est très flou, c'est très vague, c'est très français... En même temps, c'est une façon de travailler qui me convient tout à fait» (entretien avec un journaliste).

Une règle «à géométrie variable»

Si un chargé de communication d'un ministre peut affirmer qu'un journaliste «ne respecte le off que s'il sait que c'est bien un off», c'est bien que la règle ne saurait être pensée par analogie avec le droit. Les acteurs en présence ont beau utiliser le vocable de règle pour en expliquer les usages, l'emploi du mot n'est acceptable ici qu'à condition d'en éviter les connotations juridiques qui laisseraient entendre, à tort, l'absence de relative souplesse des pratiques. Ce qui frappe dans cette règle du jeu, c'est qu'elle fonctionne, dans la pratique, «à géométrie variable» ou selon des «degrés différents» — pour reprendre les expressions utilisées par différents conseillers ou journalistes. D'autres discriminent le off du «demi off», le «hard off» du «soft off», le «vrai off» du «faux off», le «off-off» ou le «off total» du «simple off». Plusieurs paramètres permettent au journaliste et à ses sources de se repérer dans ce qu'ils appellent des «zones claires» et des «zones grises» ou des «zones d'ombre».

De fait, il est rare qu'un journaliste retienne très longtemps une information off. La durée est un paramètre décisif à prendre en compte pour situer des frontières entre le «off» et le «on», c'est-à-dire son contraire. Le journaliste pourra considérer à un moment, en fonction de la pression concurrentielle, qu'il ne lui est «plus possible» de ne pas livrer à son lectorat les informations détenues.

«On peut très bien demander au journaliste de garder l'information, à condition de ne pas lui demander de la garder vingt ans. Enfin, il faut toujours être raisonnable» (entretien avec un directeur de l'information d'un ministère).

Mais la force de la concurrence n'est pas tout. Les informateurs savent, en règle générale, que les éléments donnés «en off» pourront être éventuellement utilisés à l'avenir, imputés même nominativement, pour autant que le journaliste ne le fasse pas tout de suite et respecte une sorte de durée «immunitaire». Ils en jouent parfois : ils savent que l'information livrée peut se retrouver dans les colonnes d'autres journaux — il existe des rubriques dites «confidentiel» prévues à cette fin — ; les journalistes d'un même service peuvent offrir à leurs collègues des informations dites «en off».

«C'est vraiment une affaire de circonstances. On peut utiliser des infos off quinze jours ou trois mois après ; ça n'a parfois aucun intérêt de sortir l'info le lendemain. Quand Charasse en off me raconte comment il a vérifié tous les dossiers des ministres nommés (du futur gouvernement Bérégovoy), c'est du off. Il se trouve qu'une fois que Tapie est viré du gouvernement, évidemment il faut le dire. Le lendemain de la conversation, ça n'avait aucun intérêt. Charasse savait très bien que ça pouvait sortir plus tard. C'est la même chose quand Vauzelle me raconte qu'il a demandé, avant d'accepter d'être ministre, un engagement sur le football pour que s'ouvre une information judiciaire dans les huit jours. Il sait très bien que, trois mois après, il va peut-être le retrouver dans le journal parce que l'occasion se présentera. Il n'est pas innocent. C'est

aussi une stratégie, c'est une façon de se couvrir à l'avance, même s'il a dit : "C'est off". Dans ce cas le off n'a d'implication qu'immédiate. Le raconter le lendemain matin, c'est nul de toute façon, ça n'a aucun intérêt, ça devient superbe quand l'événement tombe» (entretien avec un journaliste).

«La pratique aussi, souvent, c'est d'utiliser les infos non pas dans son propre journal mais de les balancer à l'extérieur. Les off, c'est aussi les échos dans *Le Nouvel Obs* ou *Le Canard enchaîné*. Il y a un marché pour ça. Bien rémunéré» (entretien avec un journaliste).

«Cela dépend du type d'info donnée en off ; ça arrive que ce soit une info importante — par exemple dans les affaires politico-financières un ancien secrétaire d'Etat au budget qui dit : "J'ai vu le dossier de X à telle époque, c'était absolument abominable. Mais depuis il a remis de l'ordre" et il dit : "ça, vous ne le racontez pas", parce que ça le met en cause. Alors on le raconte aux gens qui sont intéressés au journal pour qu'ils l'aient dans la tête et que ça leur serve d'instrument de travail¹» (entretien avec un journaliste).

L'application différentielle de la règle est aussi fonction du nombre de journalistes détenteurs de l'information confidentielle. Si l'information est donnée à l'un puis donnée à un autre ou si elle est donnée en même temps à plusieurs journalistes, les probabilités sont élevées pour que les journalistes transgressent la règle.

«Personnellement je pense que le off ça n'existe pas à partir du moment où il y a plus de deux journalistes. Quand on est deux, s'il y a une fuite quelque part, on sait qui l'a faite, l'autre le sait tout de suite» (entretien avec un journaliste).

«Ce type d'informations (les implantations industrielles) sont évidemment très prisées, c'est-à-dire que vous sortez un nom à des journalistes qui sont spécialisés dans ce type de rubrique, ça se diffuse à une vitesse très, très grande. Les journalistes parlent entre eux, c'est-à-dire quand vous parlez en voix off à un journaliste en général vous avez confiance en lui, vous lui dites : "ça va déboucher dans quelques jours" (on ne parle jamais bien avant). Mais s'il sent que d'autres savent avant lui, que quelqu'un va tirer avant lui, le journaliste sort son papier. Donc il ne respecte la voix off que s'il sait que c'est bien une voix off, qu'il ne sera pas doublé. S'il sent que ça commence à devenir un secret de polichinelle et que quelqu'un va sortir le papier, le journaliste ne tient pas compte du off. Quand on confie une information confidentielle en voix off, il ne faut pas la confier à vingt journalistes parce que sinon il va

1. Toutes les situations ne sont pas identiques. Tous les journalistes ne travaillent pas de la même manière et certains gardent pour eux-mêmes les informations données «en off», soit pour un prochain ouvrage en préparation, soit par goût de la dissimulation, entre autres possibilités. Les réseaux d'informateurs sont parfois étanches à l'intérieur d'une même rédaction, si l'on en croit ce propos d'un journaliste qui aime définir son activité professionnelle par analogie avec le renseignement militaire : «Chacun, à l'intérieur de la rédaction, a ses propres réseaux avec des informateurs qui sont dans plusieurs réseaux. Si possible, les réseaux sont les plus étanches possibles [rires], y compris avec ses propres chefs. C'est un peu du renseignement militaire : il y a la dissimulation, la manière de trouver quelque chose en espérant déboucher sur autre chose, etc.»

le savoir (il se débrouillera pour le savoir) et il essaiera forcément d'avoir son papier avant. Il le justifiera en nous disant : "C'était connu de tous et je sais parfaitement que quelqu'un l'aurait sorti. Si je ne l'avais pas fait quelqu'un l'aurait fait" (entretien avec un directeur de cabinet).

Donner une information à plusieurs journalistes, surtout s'ils sont présents dans le même lieu lors d'un «point de presse» par exemple, en leur signifiant un off, sera ainsi le plus souvent considéré par les journalistes comme nul et non avenu. D'autant qu'il peut arriver que des journalistes se concertent lorsqu'ils sont présents dans le même lieu, voire au téléphone à leur retour en rédaction (qu'il s'agisse d'une réunion de presse ou d'un accompagnement lors d'un voyage d'un ministre par exemple) afin de savoir mutuellement ce que les confrères ont *grosso modo* décidé d'écrire (et surtout de ne pas écrire) ou choisi comme «angle» à leur «papier».

«Vous savez, la plupart des confrères sont inquiets. Ils ont peur d'être grillés, d'être moins bons. Donc il y a le besoin d'être toujours les uns avec les autres pour se surveiller, ce qui leur permet de se protéger. Ils ont l'habitude de travailler en groupe. Comme ils ont peur de se faire engueuler par leurs chefs, il y a des arrangements. Je connais beaucoup de confrères qui s'appellent pour se prévenir qu'ils ont telle ou telle information, ils échangent des informations ; ça les rassure. Le journaliste du *Monde* appelle le journaliste de *Libé* qui appelle le journaliste de l'AFP et ça crée un groupe. A la limite, ça peut même créer un lobby. C'est utile parfois. Si j'appelle quelqu'un et que je bute parce que mon informateur ne veut pas me parler, je donne le tuyau à un confrère, qui revient à la charge et ensuite on échange l'information. Donc je comprends ce genre de relations. Mais la raison première de tout ça, c'est une crainte ; ça aboutit à la formation d'un clan, des attitudes claniques et, au bout du compte, à une autocensure. Tout cela procède au départ d'un sentiment d'insécurité. Ils ne sont pas assez sûrs d'eux-mêmes et de leurs sources. Ils éprouvent le besoin de fonctionner un peu de façon grégaire» (entretien avec un journaliste).

La plupart du temps, la rupture du off est tacite tant les acteurs connaissent les limites du possible et se connaissent. Mais elle ne l'est pas toujours. Il peut arriver — assez rarement — que des journalistes se concertent explicitement sur le respect ou le non respect de la règle. Un tel off sera considéré par les journalistes (et l'est aussi en fait plus ou moins par l'émetteur) comme n'étant là que pour réclamer une certaine «prudence» dans les citations. C'est pourquoi, notamment, fleurissent dans les articles de presse tant de collectifs à usage stratégique. «Dans l'entourage de...», «rue de...» (pour désigner le lieu visé s'il est connu), «au ministère de...», «au cabinet de...», «de source ministérielle» sont quelques-unes des nominations de substitution utilisées. Cela ne veut pas dire que de tels collectifs ne sont employés que dans ce cas. Ils peuvent l'être aussi quand un conseiller offre l'information au journaliste et demande que cette information ne lui soit pas imputée.

Il y a un troisième paramètre à prendre en compte, au-delà de la durée et du nombre de journalistes. Abordé jusqu'ici en filigrane (une conférence de presse n'est pas identique à d'autres rencontres), il faut y revenir. Ce paramètre renvoie aux *lieu* et *moment* où se déroulent l'interaction et aux *objets* utilisés par les journalistes. Il est ainsi des endroits où personne n'a besoin d'indiquer que «c'est off». Lors des retours de voyage, après une visite à

l'étranger ou une inauguration, les hommes politiques, leurs entourages se relâchent, se laissent aller ; les journalistes aussi. En général, un journaliste hésitera à citer des propos compromettants échangés au cours d'un voyage en avion. Les services du GLAM s'y prêtent : le champagne et les petits-fours rappellent aux interlocuteurs le type de situation dans laquelle ils sont.

«En général, tout ce qui se passe dans un avion c'est off parce qu'on déconne, on dit n'importe quoi, donc personne ne songe à piéger, ou c'est très rare» (entretien avec un journaliste).

De même, les hommes politiques ou leurs conseillers rencontrent régulièrement les journalistes lors de déjeuners pour «faire le point», «donner l'ambiance», «mettre en perspective» (pour reprendre des expressions parfois utilisées). Il n'est pas rare que plusieurs journalistes d'un service politique — voire plus exceptionnellement l'ensemble du service — déjeunent avec leur «chef» et un homme politique. Le off est alors de rigueur.

«On déjeune, chacun sait tout de suite dans quelle situation il se trouve. La situation est suffisamment claire pour tout le monde. Selon la liberté de ton que X avait, il était clair que...» (entretien avec un journaliste).

Du même coup, personne ne prend de notes. Ce serait mal venu, mal compris, sauf à en demander l'autorisation et à l'homme politique de la donner. Plus largement, sortir son calepin et son stylo, prendre trop des notes, c'est parfois risquer de retourner à une situation plus tendue, en tous les cas moins relâchée. Peu de journalistes utilisent un magnétophone qui risquerait de «bloquer» l'échange.

«Quand le type dit : "C'est off", il ne faut pas prendre de notes. C'est détruire un peu la confiance. Si le type voit qu'on prend des notes, il fait gaffe, forcément. Je garde les phrases importantes dans ma tête. Je n'ai pas besoin de noter, c'est facile à retenir quand ça devient intéressant et frappant. Bon, les phrases qu'on cite ensuite si on décide de griller le off ne sont pas tout à fait exactes» (entretien avec un journaliste).

«Si on arrive avec un magnétophone, la personne ne parle pas de la même manière. Ce sont des raisons quasi-psychologiques. C'est prescrit dans l'univers politique sauf pour l'interview en tant que telle. Mais alors c'est la parole publique pure».

Histoires d'off

D'une manière générale, le lecteur de presse ignore ce qui est de l'ordre du «secret» transgressé par l'écriture journalistique. C'est exceptionnellement que percent, dans tel ou tel article, des traces de ces anecdotes. Habituellement, journalistes et informateurs «règlent leurs comptes» ailleurs, entre eux. A charge pour les premiers d'être plus «prudents» la prochaine fois. Au risque pour les seconds de ne plus avoir, au moins un temps, de renseignements «confidentiels». Les deux illustrations qui suivent explicitent les règles du jeu. Elles en situent les bornes.

Première illustration, puisée dans le journal *Le Monde* : la scène se passe chez Lionel Jospin, avant le congrès socialiste de Rennes en 1989. Laurent Fabius n'est pas encore premier secrétaire du PS. Il est toujours en phase de conquête. Le vote des militants a eu lieu. A quelques jours du congrès, il dispose de plus de mandats que ses adversaires socialistes ne l'avaient prévu. Convocation des journalistes.

«Le lundi 5 mars, Lionel Jospin reconnut devant les journalistes qu'il avait reçu les résultats du vote des militants comme un coup sur la tête, asséné par derrière. L'homme de conviction fit volte-face. Il n'était plus question que Laurent Fabius devînt Premier secrétaire. Lionel Jospin utilisa un argument massue : son concurrent avait triché et, en conséquence, l'engagement pris ne tenait plus. Triché comment ? En utilisant des méthodes jusqu'alors inconnues, selon lui, au Parti socialiste. "Des méthodes de voyou", ajoutait-on dans son entourage. Lionel Jospin parla de "déviation" des procédures en vigueur au Parti socialiste et de la vie démocratique de sa formation. Il accusa Laurent Fabius d'avoir "capté" plus que conquis des positions de pouvoir. Il affirma que de telles pratiques portaient en germe "la mort" du Parti socialiste et observa qu'à Paris, lorsqu'il y militait, et en Haute-Garonne, dont il est aujourd'hui l'élu, il s'était toujours battu contre le "clientélisme". Il raconta quelques exemples, connus jusqu'alors de lui seul, qui étaient de nature à nourrir l'accusation contre le système "d'allégeance" mis en place par l'abominable président de l'Assemblée nationale : une femme de ménage employée par la municipalité de Liévin (Pas-de-Calais) et menacée de perdre son emploi parce qu'elle avait voté pour la motion Mauroy ; un président de Conseil général qui a obtenu d'un maire socialiste le troc d'une subvention contre un vote. "J'appelle cela de la forfaiture", dit-il. *Etaler de telles horreurs devant plus de deux journalistes en leur demandant de ne pas le répéter, c'est confier un secret en direct à la télévision. Lionel Jospin n'est pas fou. En rendant publiques de telles accusations, il souhaitait sans doute accélérer l'entreprise que le président de l'Assemblée nationale avait pris le risque de déclencher lui-même par la rapidité, la violence et la virulence de sa tentative d'OPA : l'organisation "spontanée", contre Laurent Fabius, d'une vaste coalition qui l'isolerait dans la dernière ligne droite avant le congrès en rassemblant tous les autres*¹.

Tout l'intérêt de cet exemple est de montrer la souplesse de la règle, pour tout dire le jeu qui existe au sein de la règle du jeu (au sens où l'on dit qu'il y a du jeu). Dans un tel contexte, où le journaliste pense transgresser l'interdiction sans la transgresser tout à fait, il ressent cependant le besoin de «se justifier», de «se couvrir» finalement et, mieux, d'interpréter l'usage du off devant une collectivité de journalistes («Lionel Jospin n'est pas fou [...], il souhaitait sans doute...»). Reste que l'usage de la règle n'est jamais interprétable de manière univoque par les journalistes. Sinon comment expliquer que celui-ci, journaliste politique expérimenté et connaissant très bien le ministre, explique avant de livrer son «anecdote» au lecteur comment «Lionel Jospin [...] avait reçu les résultats du vote des militants comme un coup sur la tête». Hésitant, de fait, entre l'explication tirée de l'émotion d'un acteur qui «laisse échapper» plus qu'il ne devrait et ne fait d'ordinaire, et l'explication tirée de l'usage

1. Lhomeau (J.-Y.), *Le Monde*, 15 mars 1990. C'est nous qui soulignons.

stratégique du off mâtinée d'émotion calculée, le journaliste choisira la seconde («Lionel Jospin n'est pas fou...»). L'interprétation est telle parce que le journaliste n'est pas seul à entendre la confidence et sait les probabilités élevées pour qu'un confrère «sorte» avant lui la confidence s'il la garde pour lui.

La deuxième illustration¹ prend appui sur un épisode de la campagne présidentielle de 1988. A l'état-major de campagne de François Mitterrand, Edith Cresson, porte-parole du candidat, s'entretient avec les journalistes. Comme chaque jour. Aujourd'hui, il s'agit pour elle d'authentifier une phrase du candidat socialiste :

«Jacques Chirac [...] avait retrouvé une phrase du président-candidat d'octobre 1981, foi d'articles parus à l'époque dans *Le Figaro* : «Le Parti socialiste a encore beaucoup à faire pour pénétrer l'Etat, je l'y encouragerai vivement». «Tout faux» s'indigna le lendemain Edith Cresson [...]. La journaliste auteur du vieux forfait, Nicole Kern, était présente : «Mme Cresson, je m'excuse mais comme c'est moi qui ai écrit l'article, je crois que je peux répondre». Mme Cresson : «Tout à fait». «Ce que je peux dire c'est que le Président l'a dit». Mme Cresson : «Alors je suis très étonnée qu'aucun de vos collègues qui étaient cinquante...». La journaliste : «J'étais assise à côté de lui». Mme Cresson : «Alors c'était une confidence qu'il vous a glissée». Chœur des folliculaires : «Ah, ce sont des choses qui arrivent !». La journaliste : «Je me suis entretenue avec le président [il y a peu de temps] il ne m'a pas dit qu'il ne l'avait pas dit, il m'a simplement dit que c'était off». Mme Cresson : «Et vous, les choses off, vous les mettez dans votre journal...». Les confrères : «Bah, on l'a tous fait»².

Cette anecdote est significative de l'apparition de l'usage souple qui peut être fait du off dans la presse. Si explicitation il y a dans l'article, c'est sans doute parce que les journalistes parlent désormais beaucoup plus qu'avant dans leurs écrits de la méta-campagne. Il est admis et légitime pour un journaliste de conter les «cuisines» d'états-majors. Mais la scène prend plus de sens si l'on admet que les mots sont des armes dans les luttes politiques. Et cette phrase utilisée par Jacques Chirac pour décrédibiliser l'image d'un Président «rassembleur» doit être authentifiée par les soutiens de François Mitterrand pour lancer ensuite un contre-défi à l'adversaire politique. Il faut ici «faire preuve», alors que d'habitude les journalistes ne sont pas sommés de livrer leurs sources et les contextes de production des paroles recueillies. L'anecdote est aussi révélatrice (par-delà le ton employé dont l'humour réduit la violence induite par cette rupture des procédures routinières) du soutien que peut recevoir un journaliste de sa communauté d'appartenance dans une conjoncture difficile d'accusation («Ah, ce sont des choses qui arrivent ! [...] Bah ! on l'a tous fait»). Il peut arriver que les journalistes, même s'ils sont en concurrence, se donnent des informations, recourent leurs sources, expliquent les données du problème à un confrère absent à un «point de presse» parce qu'un ministre ou son entourage ne souhaite pas voir ce journaliste critiquer sa politique. La remarque n'implique pas de penser qu'il n'y a pas non plus une

1. Cette deuxième illustration est utilisée, dans un autre contexte, par Bourmeau (S.), «La presse, les candidats et la campagne», congrès de l'Association française de science politique, Bordeaux, 1988, multigraph.

2. *Le Monde*, du 30 mars 1988.

concurrence parfois très dure entre les mêmes journalistes, d'autant que le journaliste est souvent jugé par ses pairs et sa rédaction en chef à sa capacité à produire des scoops.

L'explication de cet apparent paradoxe et du soutien du groupe se trouve dans l'interconnaissance souvent poussée des journalistes à la suite de trajectoires professionnelles entrecroisées (des confrères en concurrence ont fréquemment travaillé dans le même organe ou rubrique dans le passé, et les nouveaux occupants d'un poste dans un organe de presse qui connaissent les «anciens» occupants peuvent obtenir des soutiens non négligeables de ces derniers). La cause est surtout à rechercher dans l'effet de proximité sans cesse réactivé. Les journalistes d'un même secteur sont presque chaque jour sur les mêmes lieux d'enquête et ensemble à questionner leurs interlocuteurs.

La souplesse de la règle et la possibilité de faire peu de cas de l'interdiction ne sont pas identiques avec tous les hommes politiques ou leurs conseillers. Pour certains, la situation est aisément identifiable par le journaliste :

«Avec X ou Y, on sait que c'est off. Par définition. Ce n'est même pas besoin d'y revenir. A un moment, X ne voulait même plus qu'on mette "Dans l'entourage de..."» (entretien avec un journaliste).

Mais il n'en est pas toujours ainsi. On en aura une idée en revenant à François Mitterrand. Non pour livrer le rapport du Président à la règle, ou plutôt des journalistes à la règle. Ce serait, en effet, verser dans un positivisme naïf que de donner la «bonne» version des usages mitterrandiens en la matière. Les interprétations des journalistes varient et chacun est persuadé de donner la «vraie» version — c'est-à-dire la sienne —, rejetant parfois vigoureusement les versions des collègues par des «Mais non, ce n'est pas du tout comme ça». Sans doute, chacun s'accorde à penser que la conversation est off avec le Président. Mais de quel off s'agit-il ? Un «demi off», un «off-off» ? Peut-on mettre parfois des guillemets à ces propos ? Et, si oui, à quels moments peut-on le faire ? Un petit-déjeuner est-il identique à une réunion dans l'après-midi ? Un entretien présidentiel avec un journaliste est-il semblable à un entretien présidentiel effectué avec plusieurs journalistes ? Si l'on est seul face à lui, peut-on sortir son calepin et écrire quelques phrases alors que le Président parle encore ? Peut-on livrer des informations «brûlantes» offertes sur le ton de la confidence ? Faut-il demander une autorisation ? Oui, répond la plupart. Non, soutiennent d'autres, plus rares.

«C'est de la connerie tout ça. Mitterrand ne déjeune pas avec des journalistes parce qu'il aime déjeuner avec eux. Il préfère le faire avec ses amis. S'il le fait c'est qu'il a envie de faire passer une info. On peut tout dire de ce qu'il a dit» (entretien avec un journaliste).

Rien n'empêche le même de raconter presque aussitôt cette anecdote, aujourd'hui connue dans le «milieu», de deux journalistes mis dans la confidence du futur référendum sur le traité de Maastricht deux mois en avance sur les confrères et pourtant demeurés silencieux. «Ils avaient peur des colères présidentielles. Ils m'ont dit qu'ils pensaient que jamais Mitterrand ne les aurait revus s'ils avaient grillé le off» explique ce journaliste «interdit à l'Elysée» depuis quelques temps. Les extraits d'entretiens suivants indiquent la prudence nécessaire — ou perçue comme telle — avec le président de la

République, l'incertitude autour des possibles, la difficulté de maîtriser totalement la règle. Le jeu avec les interdits paraît laissé à l'appréciation des journalistes. Comme le dit un journaliste : «La perversité du système, c'est que c'est le journaliste qui fait ce travail de contrôle du risque alors qu'en théorie on pourrait très bien imaginer que ce ne soit à pas à lui de faire ce travail là. C'est au journaliste de savoir jusqu'où il peut aller».

«Quand le Président reçoit un journaliste en tête-à-tête, je ne connais personne qui ait transgressé la règle. Il est très difficile de rendre compte en ouvrant des guillemets de conversation, sauf à lui demander. Lorsqu'on est en tête-à-tête, la règle au départ, pour tout l'entretien, est off. On le sait d'avance. Si, au fil de la conversation, il dit des choses particulièrement passionnantes, on peut lui poser la question : «Est-ce que je peux vous citer ?». Là, il dit «Oui» ou «Non». Si rien n'est convenu, on n'a pas le droit de citer. Vous pouvez reprendre l'ensemble dans vos analyses, vous pouvez utiliser des subtilités du genre : «A l'Elysée...», ou alors carrément affirmer : «Mitterrand pense que..., dit cela...». A la limite, si cela ne porte pas à conséquence, vous pouvez prendre le risque de mettre des guillemets. Quand il y a plusieurs journalistes, là, ça devient plus difficile, parce que tout le monde ne respecte pas la règle de la même façon. Là, j'avoue que je n'ai pas de religion automatique. Il m'est arrivé de lever délibérément un certain nombre de tabous, c'est-à-dire qu'il m'est arrivé de reproduire *in extenso* certaines citations du président de la République sans avoir son autorisation» (entretien avec un journaliste).

«Quand on est reçu à un petit déjeuner avec le Président, on ne prend pas de notes. On sait qu'on ne peut pas prendre de notes. On peut le faire ailleurs mais pas pour les petits déjeuners. Il faut connaître les règles mais il faut surtout connaître l'homme. Je commence à le connaître. Quand je le vois, je sais ce qu'il a envie qu'on raconte. Je sais ce qu'il n'a pas envie qu'on raconte. Il n'est pas fou depuis le temps qu'il fait de la politique... vous voyez très bien... quand il n'a pas envie de dire quelque chose vous ne verrez jamais ce qu'il a derrière la tête. Mais on sait quand on peut y aller» (entretien avec un journaliste).

«Avec Mitterrand, toute conversation est off, sauf les cérémonies de Solutré. Elles sont aussi off mais tout le monde sait qu'on peut les raconter intégralement, avec des deux points, ouvrez les guillemets. Autrement, avec Mitterrand, toute conversation est off mais toute conversation est utilisable, de façon plus ou moins indirecte. On peut écrire : «Mitterrand pense que, dit que, estime que». On donne la phrase ou les mots importants entre guillemets de temps en temps mais sans citations longues. C'est tout simple. Mitterrand ne dit pas toujours que c'est off. Il le dit parfois ou alors ce sont ses collaborateurs qui le disent à la fin. Mais la chose est très connue. On sait comment on doit pratiquer avec lui. De temps en temps, on sort son bloc de sa poche, on prend quelques notes, si on ne gratte pas comme des furieux, ça ne le dérange absolument pas. De toute façon il maîtrise tellement bien son discours...» (entretien avec un journaliste).

Tisser des liens d'interconnaissance

L'exemple de François Mitterrand le montre. L'élasticité de la règle implique de la part du journaliste une maîtrise accumulée de sa pratique professionnelle. En définitive, le «bon» usage du off est fonction de l'expérience et de la confiance entretenue entre le journaliste et son informateur. L'expérience du métier, mais aussi l'expérience de rapports fréquents avec sa source, sont déterminantes. «Vingt ans de pratique», avance un journaliste, se rengorgeant avant d'expliquer ce qu'informer veut dire.

«Les gens savent, ils ont appris, ils me connaissent, ils peuvent parler sans qu'aussitôt je sorte les phrases assassines ou je déforme les phrases qu'ils me disent. Il suffit de faire correctement son boulot. Mais ça ne se fait pas la première fois quand vous rencontrez la personne et que vous ne la connaissez pas. C'est un long travail» (entretien avec un journaliste).

«X connaît la musique, elle sait qu'on est pressé, elle ne tergiverse pas, elle ne passe pas trois heures à nous dire : "Bon mais alors je te dis ça mais attention", etc. Elle sait que les règles sont fixées» (entretien avec un journaliste).

La confiance comme principe de régulation

Toujours présentée ainsi par les acteurs en présence, la «bonne» relation établie ne saurait être autre qu'une relation reposant sur la «confiance». Le mot est déterminant. Le seul usage du off est insuffisant. Il ne permet pas de tout faire. Un informateur, par exemple le conseiller d'un ministre, doit savoir sur qui il peut «compter» avant d'offrir une information perçue comme stratégique.

«Tout est fondé sur la confiance qui est une forme supérieure de connaissance» (entretien avec un journaliste).

«En France, [la règle du off] c'est plus fluctuant [que dans les pays anglo-saxons], c'est vrai qu'en France... c'est pour ça qu'on a tendance à s'appuyer sur des gens en qui on a confiance, et dont on a déjà expérimenté les rapports parce que les journalistes [français] sont quand même moins à cheval sur ces histoires de règles» (entretien avec une chargée de communication d'un ministre).

Pour manier avec souplesse le off, encore faut-il que chacun des partenaires puisse ainsi anticiper le mieux possible sur l'avenir. Chacun a besoin dans l'interaction de bien connaître l'autre : le journaliste pour être sûr que l'information livrée n'a pas été donnée à d'autres journalistes ou que l'explication fournie est «la bonne» ; le conseiller, pour que l'information ne soit pas éventée plus vite qu'il ne le faut ou que les explications complémentaires ne soient pas imputées nominativement. Il faut donc se comprendre et, pour se faire, se connaître. Dans l'interaction entre le journaliste et sa source — surtout si elle est essentielle pour le journaliste — se joue plus qu'une relation de communication dont le sens s'épuiserait dans les seuls propos explicites des deux acteurs. L'un dirait en somme ce qu'il voudrait

à l'autre qui utiliserait l'information et les explications afférentes si besoin est, et seulement s'il le souhaite. Tout se passe en fait comme si la logique de l'échange fonctionnait selon celle du don, décrite par Marcel Mauss¹. La référence et son usage ici «relâché» pourraient paraître déplacés tant les discussions théoriques portant sur le texte de Mauss sont fournies ; le débat sur le *hau* — c'est-à-dire la «force» qui explique l'échange et qui fait que, selon Mauss, le présent reçu est obligatoirement rendu — étant «un des plus animés dans les annales de l'ethnologie de l'après-guerre»². La référence a été tant de fois utilisée qu'elle pourrait apparaître aussi d'un... esthétisme usé. Et pourtant, elle est heuristique, même s'il ne s'agit pas de penser les situations identiques, l'échange-don étant le propre de sociétés peu différenciées et, comme les appelle Mauss, de «système des prestations totales»³ où les individus engagent beaucoup plus qu'eux-mêmes : la famille ou le clan par exemple. Mais les logiques générales du «cadeau et du don» rythment les interactions quotidiennes, ici comme ailleurs :

«Les journalistes ont besoin d'être alimentés, donc ont besoin d'informations quotidiennes et ont besoin en particulier d'informations qui soient de vraies informations et qui ne soient pas uniquement des choses éculées ou sans intérêt. Il faut donc les alimenter. Le fait de pouvoir les utiliser quand on a besoin d'eux, dans le bon sens, dans un sens qui nous agrée, suppose de pouvoir les alimenter au moment où on n'a pas besoin d'eux et qu'au contraire eux ont besoin de nous. Et donc, cette dialectique permanente du cadeau et du don, elle doit fonctionner. Les conseillers techniques par nature sont les fournisseurs de ces éléments d'information. Il faut régulièrement transmettre des informations qui soient susceptibles d'être transmises aux journalistes et qui, d'une certaine façon, créent une relation privilégiée, un peu une relation de confiance qui fait que quand on a besoin d'eux sur les affaires vraiment importantes on puisse à ce moment-là battre le rappel et qu'ils passent le message de façon satisfaisante» (entretien avec un conseiller technique d'un ministre).

Au-delà — ou plutôt en deçà — des discussions savantes qu'il a générées par la suite⁴, le tryptique explicité par Mauss étudiant les sociétés «archaïques» dans son célèbre *Essai sur le don* permet, par analogie, de saisir l'interdépendance des agents sociaux ici étudiés. Dans le système décrit par Mauss, l'échange-don est caractérisé par trois obligations : donner, recevoir, rendre. En simplifiant, le chef (premier temps du raisonnement) doit donner un présent pour préserver son autorité (vis-à-vis de ceux à qui il donne mais aussi vis-à-vis des membres de sa famille par exemple). Comme Mauss le remarque, le don n'est pas exceptionnel : «On se presse à donner. Il n'est pas un instant dépassant

1. Mauss (M.), *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (1950), éd. 1989 (deuxième partie : «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques»).

2. Anspach (M.-R.), «La raison du gratuit», *Les cahiers du Mauss*, n°22, 1987, p. 262.

3. Mauss (M.), *Sociologie et anthropologie*, *op. cit.*, p. 151 notamment.

4. Notamment, Lévi-Strauss (Cl.), «Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss», in Mauss (M.), *Ibid.* ; Lefort (Cl.), «L'échange et la lutte des hommes» in *Les formes de l'histoire. Essais d'anthropologie politique*, Paris, Gallimard, 1978 ; Bourdieu (P.), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972 et Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1988, chapitre 6 : «L'action du temps» et chapitre 7 : «Le capital symbolique» ; Anspach (M.-R.), «La raison du gratuit», *op. cit.* ; Racine (L.), «Les formes élémentaires de la réciprocité», *L'homme*, vol. 26, n°99, juillet-septembre 1986 ; Boltanski (L.), *L'amour et la justice comme compétence. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, A.-M. Métailié, 1990, point 3, chapitre 3 («Les paradoxes du don et du contre-don»).

l'ordinaire, même hors les solennités et rassemblements d'hiver où on ne soit obligé d'inviter ses amis, de leur partager les aubaines de la chasse ou de la cueillette¹. Deuxième temps : celui qui reçoit est contraint. Il ne peut pas rejeter l'offrande. Il y a obligation de recevoir. « Agir ainsi (*i.e.*, refuser le présent), c'est manifester qu'on craint d'avoir à rendre, c'est craindre d'être « aplati » tant qu'on n'a pas rendu. En réalité, c'est être « aplati » déjà. C'est « perdre le poids de son nom » dit-il joliment². Troisième temps du raisonnement : l'obligation de rendre clos le « cycle » de l'échange et « l'obligation de rendre dignement est impérative. On perd « la face » à jamais si on ne rend pas »³.

C'est bien une triple obligation fonctionnant, *grosso modo* et toute chose égale par ailleurs, d'une manière similaire qui caractérise les rapports des journalistes et leurs sources politiques. L'obligation d'offrir des informations aux journalistes n'est certes pas consubstantielle à tous les rôles politiques. Le conseiller auprès d'un ministre — c'est-à-dire le poste hiérarchiquement le plus élevé — ou le directeur du cabinet n'ont pas les mêmes obligations vis-à-vis des journalistes qu'un chargé de mission aux prérogatives plus faibles. Mais comme le remarque un journaliste : « Un informateur potentiel est toujours flatté qu'on l'interroge » et résiste rarement à la demande si elle est faite avec talent ou par un journaliste d'un « grand » journal. C'est peut-être que « présenter quelque chose à quelqu'un, c'est présenter quelque chose de soi »⁴ et donc ici se penser comme important. Mais c'est aussi parce que « la communication » s'impose aujourd'hui comme une évidence. Elle est devenue un enjeu central de l'action politique puisque chacun a tendance à penser la société comme une « société de communication » et à voir, dans la communication, le filtre par lequel il s'agit de comprendre les interactions entre acteurs ou organisations et leurs éventuels dysfonctionnements (il y a « bonne » ou « mauvaise » communication, dit-on). Plus « la communication » sera jugée importante par un homme politique — et plus le ministre sera « important » —, plus les probabilités seront élevées pour que « la communication » soit l'objet de concurrences entre membres de son entourage qui voudront en tirer bénéfice en « parlant » aux journalistes, plus des conseillers de haut niveau s'en saisiront et auront les titres en la matière pour parler aux journalistes. Du coup, si l'informateur est un conseiller politique de « poids », ayant en charge « la communication » du ministre, il devra offrir aux journalistes des informations et des explications, sauf à miner son crédit et à ne plus être considéré comme un interlocuteur « digne de ce nom » à l'avenir. La remarque vaut encore plus pour un(e) attaché(e) de presse sans ressources politiques. Si le chargé de presse ne peut offrir des informations aux journalistes, et ne peut mettre en place ce qu'ils appellent parfois un « cordon sanitaire » empêchant les journalistes de parler aux conseillers directement, il sera très vite « contourné » au bénéfice d'autres conseillers. Les journalistes tentent le plus possible, en effet, de supprimer les « intermédiaires ». Il sera alors réduit à confectionner les revues de presse, à organiser les rencontres avec les journalistes, à leur envoyer l'agenda de son « patron », en somme à n'être plus qu'un « outil matériel », pour utiliser l'expression d'un journaliste. Mais il y a plus. Si la diffusion mesurée d'informations en direction des journalistes est un enjeu dans le travail d'un entourage politique, ce n'est pas

1. Mauss (M.), *Sociologie et anthropologie*, op. cit., p. 207.

2. *Ibid.*, p. 210.

3. *Ibid.*, p. 212.

4. *Ibid.*, p. 161.

seulement parce que la plupart des conseillers s'accordent à y voir la possibilité d'obtenir à terme une meilleure image du ministre. C'est aussi parce que ses résultats, mesurés à travers la production d'articles de presse, sont l'un des (seuls ?) moyens pour les conseillers et le ministre de «mesurer» l'action ministérielle, en tous les cas d'avoir un écho de leur travail. Ce processus ne peut perdurer que par continuelle réactivation : la journée d'un acteur politique commence le matin par la lecture des journaux et des dossiers de presse confectionnés par les services de presse. (La journée d'un journaliste commence également par la lecture de ses confrères, le jugement des «angles» mutuellement adoptés, la «peur» de ne pas avoir été présent sur un «coup» ou de ne pas avoir obtenu un scoop important.) De même, le conseiller repart chez lui le soir avec les journaux qu'il n'a pas eu le temps de survoler. La presse focalise souvent l'attention des agents politiques. Une simple donnée factuelle peut l'expliquer, au moins en partie. Un membre de cabinet travaille dix à quinze heures par jour. Comme le remarque ce conseiller technique, qui a tendance à regarder d'autant moins la télévision que son ministre y passe peu :

«Je n'ai pas tellement le temps de regarder la télé le soir, vu les heures où je sors. Je regarde le dernier journal ! La radio je ne l'écoute quasiment jamais sauf le samedi et le dimanche, donc je ne perçois l'écho de notre politique qu'au travers de la presse écrite. [Le directeur de cabinet] c'est encore pire que moi : il est là de huit heures à... pas d'heures [rires], donc il doit même pas avoir le temps... Quand on rentre à onze heures du soir, on ouvre son journal, c'est la seule chose qu'on a. Et puis voilà. Donc moi ma connaissance de mon ministre par l'extérieur, c'est la presse écrite. Et donc mon critère simple c'est : "Est-ce qu'il en a plus que les autres ?"» (entretien avec un conseiller technique d'un ministre).

L'obligation, pour le journaliste, de recevoir peut apparaître moins évidente *a priori*. Elle l'est pourtant et peut prendre des formes variées comme celle par exemple d'accepter de se rendre, d'une façon presque ritualisée à des «points de presse» ou à des déjeuners pour recevoir l'information, même s'il n'en a pas toujours «besoin». Recevoir, c'est-à-dire aussi susciter la réception en téléphonant régulièrement, en se montrant «intéressé». C'est indispensable pour tisser progressivement des liens de confiance qui faciliteront les échanges prochains.

«Vous n'avez qu'à vous promener aux Quatre colonnes (à l'Assemblée nationale). On embrasse tout le monde. C'est complètement ridicule. Dès qu'elles (*i.e.*, les attachées de presse) ont le dos tourné, on les débine. Dès qu'on tourne le dos, elles doivent nous débiner. C'est cet espèce de faux milieu consensuel où tout le monde se connaît, où tout le monde se tutoie, éventuellement couche avec les uns et les autres, enfin, c'est épouvantable. Vous comprenez je ne vais pas faire la gueule à l'attachée de presse, je ne vais pas lui dire que c'est une imbécile. Quand on le fait... je l'ai fait une ou deux fois, mais il faut être bien avec son patron et puis je ne vais pas faire ça... j'essaie d'être aimable. On est tous gentils les uns avec les autres. Forcément, on a tous besoin les uns des autres. Les nénétes qui étaient à E, qui étaient gentilles comme tout, qui s'occupaient de la presse chez F, je les voyais parce que j'étais bien obligé. Je leur faisais des grands sourires, des grosses bises, et puis je

passais dans leur bureau. Je le faisais parce que j'avais besoin qu'elles me donnent un coup de fil en cas de besoin, qu'elles se démerdent pour que je sois dans l'avion de F, des trucs comme ça» (entretien avec un journaliste).

«Avec X, on sait qu'on peut se dire les choses. Je sais quand il me ment, je peux le lui dire, et puis il y a des signes, des trucs, il y a une espèce de langage codé qui se fonde sur un long travail. Ce sont les déjeuners qu'on multiplie entre nous, ça sert à ça» (entretien avec un journaliste).

«Il ne faut pas se raconter d'histoire. Il y a des informations que vous n'obtenez que si vous êtes copains avec vos informateurs. Et, à partir de ce moment là, vous perdez une partie de votre indépendance. On ne peut pas y échapper» (entretien avec un journaliste).

Il reste une troisième obligation à expliciter : celle de rendre. Elle suppose de comprendre comment un journaliste qui obtient par exemple un scoop se sent «redevable» vis-à-vis de sa source, certes plus ou moins, en fonction de son «poids» et des conjonctures. Il pourra «en échange», mieux traiter son informateur dans ses articles que d'autres acteurs qu'il connaît moins. Il pourra aussi publier tel ou tel communiqué, faciliter la publication d'un entretien ou d'une tribune dans le journal où il travaille ou rendre compte de telle ou telle opération qu'il peut penser peu digne d'«intérêt», ou accepter de diffuser ou de faire diffuser par exemple à travers les nombreuses «Lettres confidentielles» ou «brèves» les rumeurs et interprétations non vérifiables qui permettent aux protagonistes d'un échange de tester la réaction de l'adversaire, ou de lancer «un ballon d'essai». L'inverse signifierait bientôt pour le journaliste une absence de contacts, en tout cas une baisse de leurs fréquences et la possibilité pour ses confrères d'obtenir davantage d'informations dans l'avenir, notamment les informations les plus prisées que sont, pour reprendre encore une expression indigène, les «informations scoopées». Le journaliste doit donc produire du papier pour satisfaire ses «contacts» et les «rétribuer». Il le fait d'autant plus facilement que lui-même doit produire du papier pour acquérir et continuer d'acquérir une crédibilité vis-à-vis de sa hiérarchie et de ses confrères.

«La complicité s'exprime dans les articles. Les informateurs sont favorisés en échange de services immatériels. Tout se paye, par moins d'attaques ou dans les manières de traiter l'informateur. Les rubricards ont tendance à avoir un regard bienveillant en échange d'une information. Ils soignent visiblement leurs informateurs dans leurs papiers» (entretien avec un journaliste).

«Il y a différentes manières de soigner son interlocuteur privilégié. Parfois, il suffit de lui dire qu'il est vachement bon, jusqu'à publier un entretien ou une tribune» (entretien avec un journaliste).

«La connivence est importante. Au bon sens du terme. C'est le fait de se comprendre, et que la conversation soit mutuellement enrichissante, c'est-à-dire que l'informateur au téléphone doit ne pas avoir l'impression de ne pas avoir perdu son temps, qu'on lui a appris des choses aussi. Le journaliste, tout en protégeant ses sources, peut faire savoir à son informateur que : «Dans tel milieu on dit que...» ou que «tel

truc se prépare". On peut donner une alerte. Bref, c'est un échange de bons procédés. Cela peut être aussi au niveau de l'analyse. On peut sortir d'une conversation en ayant le sentiment de s'être mutuellement apporté quelque chose : le journaliste y voit plus clair et l'informateur a le sentiment que la conversation avec le journaliste lui a permis de clarifier des choses. Il faut assumer la part de risque que cela comporte» (entretien avec un journaliste).

«Le *deal* implicite c'est : cette personne me parle librement. Elle prend donc des risques par rapport à l'intérêt de son discours codé. Ce risque, je peux lui en faire assumer certains, donc être sur la tangente du discours normé. Mais si je vais au-delà, cette personne aura des retombées évidemment négatives de ses prises de position et de ses analyses hétérodoxes et cessera d'avoir ce discours avec moi. Elle me privera donc d'une vision plus franche des choses. C'est ça le truc» (entretien avec un journaliste).

Incertitudes

Mais, si la règle du off s'inscrit dans cette logique du don offert, reçu, rendu, les échanges entre les journalistes et les informateurs ne sauraient être pensés mécaniquement. Ils dépendent surtout du rapport que le journaliste entretient à la règle et, à travers elle, à son activité professionnelle.

La relation entre le journaliste et sa source n'est pas toujours une relation entre deux acteurs cyniques, où chacun sait forcément «à quoi s'en tenir», où chacun tente de «manipuler» l'autre. Ce serait là, au moins pour partie, reconstruction *a posteriori* d'un politiste loin de la bataille mais aussi du journaliste ou du conseiller soumis à la question et sommés d'apporter de la cohérence à une pratique faite, ici comme dans les autres univers sociaux, de bricolages quotidiens toujours fragiles. L'existence d'un acteur cynique est une croyance sociologiquement hasardeuse. L'analyse, pour être pertinente, doit s'éloigner de la vision d'acteurs mythiques maîtrisant totalement leurs pratiques, dotés qu'ils seraient d'une rationalité maximale ou d'un regard panoptique des lignes d'action à venir. La compréhension de la pratique resterait incomplète si on oubliait que les calculs sont le plus souvent inavoués et, au moins, inavouables à celui avec qui on échange sous peine de faire échouer l'ensemble de la «transaction». Le système de l'échange-don fonctionne ainsi dans l'illusion partielle de la méconnaissance organisée¹. Les schèmes de la pratique ne sont pas énoncés et énonçables. Ils sont implicites. Et les acteurs en présence sont «dépassés» par des «forces» dont ils peuvent jouer à la marge mais qui les guident dans leur recherche de compromis : comme «la communication» et ce qu'elle suppose de vision du monde plus ou moins intériorisée chez les conseillers — «il faut communiquer» — mais aussi l'idée que le journaliste se fait de son journal. Par exemple, un journaliste du *Monde* ne pensera pas (ou pensera qu'il ne peut pas penser) la politique et ce qu'il doit écrire des coulisses, stratégies, «petites phrases» et «course de chevaux» tout à fait de la même manière qu'un journaliste de *Libération*. Le premier verra dans la politique, le plus souvent, beaucoup moins un jeu que le second. Elle est pour lui une activité sociale «sérieuse» et dont il faut rendre compte de façon plus «institutionnelle» qu'ailleurs, moins «affective». Il tiendra compte

1. Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, op. cit., p. 191.

de facto, au-delà des évolutions de son journal qu'il tend à modeler par ses articles, de la mémoire intériorisée de l'organe de presse dont il est l'un des rédacteurs — et seulement l'un des rédacteurs¹.

Et puis, comme l'écrit Bourdieu, discutant le système du don, «le schème qui «importe de l'ordre dans l'action» n'est ni un «plan» consciemment établi à l'avance qu'il suffirait d'exécuter («ce qui se conçoit bien s'énonce clairement») ni un «inconscient» qui orienterait mécaniquement l'action»². Les calculs et estimations des acteurs sont, en effet, marqués du sceau de l'incertitude. Le modèle du don est insaisissable si l'incertitude n'est pas prise en compte. L'omettre signifierait tomber dans une vision mécaniste des pratiques. Dire que «l'incertitude sur l'issue demeure, aussi longtemps que la séquence n'est pas achevée»³, est en effet indispensable pour voir que l'efficace en dépend. Rien n'est acquis d'avance. «Tout» peut toujours être remis en cause. Même si la régularité peut s'observer après coup, il n'en va pas de même sur le moment, chacun espérant que l'autre agira dans le sens «opportun». Mais chacun connaît aussi des précédents où la «logique» n'a pas été respectée. L'absence de réciprocité est toujours possible. Lorsque les pratiques sociales ne sont pas objectivées dans un code, la logique de la pratique, pour parler comme Bourdieu, n'a pas une «logique logique», dans sa régularité comme celle que pourrait avoir, certes «idéalement», une pratique juridiquement sanctionnée. C'est donc tout un ensemble de pratiques ayant à voir avec le flou qu'il faut considérer, s'éloignant d'une vision centrée, en quelque sorte, sur un «donnant-donnant».

Il n'est pas rare que ce soit le chargé de la presse qui indique alors aux autres membres d'un cabinet ministériel le sens des pratiques, le possible et le probable. Il le fait d'autant plus facilement que de nombreux conseillers techniques sont moins familiarisés aux logiques d'un univers social, celui de «la communication» qu'ils connaissent moins bien que lui.

«J'essaie de faire comprendre au ministre et aux membres du cabinet qu'un déplacement (*i.e.*, un voyage ministériel) n'égal pas un papier. C'est pas parce qu'on a emmené un journaliste qu'on a forcément et aussitôt un papier. S'il n'y a pas de papier, ce n'est pas parce que le journaliste est mauvais ou l'attachée de presse est mauvaise» (entretien avec une chargée de presse d'un ministre).

«La communication, c'était un nouveau métier pour les gens qui sont dans le cabinet. Je m'attendais à ce qu'on s'en occupe beaucoup. Par contre j'étais, comme la plupart des gens qui arrivent comme ça, qui débarquent en cabinet, j'étais sans doute mal préparé au travail que ça représentait parce que le travail d'un fonctionnaire ce sont des notes, des discours éventuellement, ce sont des dossiers, c'est aller dans des réunions interministérielles mais ce n'est pas faire de la communication. Ce n'est pas recevoir des journalistes, déjeuner avec des journalistes, organiser des petits déjeuners, faire passer en direct un certain nombre d'informations... Il y a tout un travail qui est quand même complètement

1. Cf. notamment les travaux de J.-G. Padioleau sur le journal *Le Monde* («Système d'interaction et rhétoriques journalistiques», *Sociologie du travail*, 1976, n°3 et *Le Monde et le Washington Post*, Paris, PUF, 1985).

2. Bourdieu (P.), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, *op. cit.*, p. 227.

3. Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, *op. cit.*, p. 168.

nouveau pour tout le monde. Il ne suffit pas de bonnes idées pour bien vendre les choses, pour bien les faire comprendre. Il y a des trucs. Ce sont des trucs pour être clair, pour être précis, pour savoir ce que les gens en face attendent. Le monde de la presse ce n'est pas un monde qui s'invente comme ça. Je veux dire : les gens ont des tics, des habitudes» (entretien avec un chargé de mission d'un ministre).

Réintroduire l'incertitude c'est donc ainsi, comme l'analyse Bourdieu, «réintroduire le temps»¹. Il faut alors penser que le «contre-don doit être différé et différent»² sous peine d'apparaître pour ce qu'il est, c'est-à-dire en fait un refus de jouer pleinement le jeu. Ce serait trahir la relative méconnaissance qui veut que personne ne veut penser être lié : «Trahir la hâte [...], c'est dénoncer rétrospectivement le don initial comme inspiré par l'intention d'obliger»³. Il serait, en effet, bien naïf et sociologiquement inexact d'imaginer un journaliste se disant *in petto* : «Il me donne un scoop. Je vais lui publier une tribune ou un entretien». Réintroduire le temps permet alors de mieux penser les stratégies des acteurs, les incertitudes, les calculs et les anticipations («je lui donne ce scoop, il a des chances de grimper en une», par exemple), les attentes et expectatives («je peux avoir confiance en lui puisque la dernière fois il n'a pas sourcé»), etc.

Mais ce n'est pas tout. La complicité induite par l'échange trouve ses limites dans la position du journaliste, plus exactement dans la représentation qu'il se fait de sa position et de ce qu'il peut ou ne peut pas faire. Certains journalistes sont des spécialistes de la violation du *off* et sont considérés comme tels au sein de leur profession («Il faut absolument que vous voyez X, il n'arrête pas de griller les *off*» ; «téléphonez à Y, il vous racontera des coups pas possibles»). Ceux-ci n'hésitent pas à se construire une auto-présentation valorisante, comme ce spécialiste de la transgression contrôlée : «Le *off*, c'est quelque chose qui est considéré par les journalistes et les hommes politiques comme très important mais qu'il faut un peu casser dans la mesure où en France il n'est pas très organisé» ou cet autre se définissant comme un «autonomiste». En théorie, le non respect du *off* n'est pas dénué de conséquences pour le «fautif». Il est, en effet, d'usage de considérer que la violation du *off* implique, pour le journaliste, la possible rupture «d'alimentation» d'une de ses sources d'information, voire par un effet d'entraînement de plusieurs de ses sources. Le journaliste doit alors se contenter du discours officiel (c'est-à-dire des communiqués et des réunions de presse s'il y est encore invité où seules ses qualités de «questionneur» pourront venir éventuellement palier ce manque). Il est aussi privé d'éventuels scoops offerts à ses concurrents. Mais, le plus souvent, un journaliste — dans le domaine politique et dans les «grands» quotidiens en tout cas — se pense vis-à-vis de ses sources plutôt dans une position «complémentaire haute», pour reprendre les catégories d'analyse de l'École de Palo Alto⁴ (dans l'interaction complémentaire, celui qui occupe la position haute est celui qui dirige et détient l'initiative ou la responsabilité des échanges). Il est aussi considéré de la sorte, peu ou prou, par ses informateurs. Ce qui signifie, autrement dit, que l'informateur — par exemple un conseiller d'un ministre — est considéré comme ayant plus «besoin» du journaliste que l'inverse, le journaliste

1. *Ibid.*, p. 170.

2. *Ibid.*, p. 179.

3. *Ibid.*, p. 180.

4. Watzlawick (P.) et al., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972, p. 65 et s.

disposant d'une pluralité de sources d'informations dont il peut jouer. En d'autres mots encore, l'interdépendance, si elle existe bien, ne signifie pas qu'elle est vraiment «symétrique». Plus exactement, les conseillers en relation directe avec les journalistes, particulièrement les chargés de presse, tentent presque toujours — souvent en vain — de se retrouver dans une interaction «symétrique» (dans ce type d'interaction, un des acteurs ou les deux tentent de maintenir une «égalité» et luttent contre la «différence»). La rupture des relations a ainsi peu de chances de durer très longtemps.

«Dans ces cas-là, c'est la mise en quarantaine pendant un moment... mais pas trop non plus parce que quand même... c'est toujours très ambivalent... dans la mesure où on a besoin... ils ont besoin de nous et on a besoin d'eux» (entretien avec une attachée de presse).

«Le journaliste politique a une durée de vie, un pouvoir de vie, beaucoup plus long que n'importe quel homme politique. Ils peuvent exercer les représailles qu'ils veulent. Je sais que je serai encore là quand les ministres qui sont fâchés n'y seront plus. Le renouvellement du personnel politique me vaut toujours une certaine immunité. Même si j'accumule certains handicaps, ils disparaissent de la même façon que les procès-verbaux disparaissent quand il y a l'amnistie présidentielle. Et puis je vais vous dire, les hommes politiques ont plus souvent besoin des journalistes que les journalistes ont besoin des hommes politiques. S'ils veulent entamer un rapport de forces, ils ne me parleront plus jusqu'à ce qu'ils aient besoin de moi» (entretien avec un journaliste).

«(Après la rupture du off), la personne est alors moins en confiance, elle parle moins. Mais c'est quelque chose à court terme. Les hommes politiques ont besoin des médias donc ils se rendent compte que boudier les journalistes parce qu'ils n'ont pas été dans leur sens ou parce qu'ils n'ont pas été gentils avec eux n'a, à moyen terme, aucun effet. On est en situation de force. Il y a plein d'exemples dans le milieu de rupture entre un journaliste et un homme politique qui n'est que provisoire alors qu'elle avait été décidée par l'homme politique et finalement le fait de renouer les liens est venu de l'homme politique» (entretien avec un journaliste).

Au terme de cette présentation, on s'explique mieux le travail discursif de justification qui parcourt les entretiens effectués auprès des journalistes rencontrés. Le journaliste doit faire face à une tension qui exige justification vis-à-vis de lui-même et des tiers. D'un côté, l'obtention d'informations suppose la mise en pratique de l'échange-don et l'usage fréquent du silence à travers la règle du off, au-delà de sa rupture plus ou moins possible, plus ou moins pensable, plus ou moins réelle selon les journalistes et l'importance des informateurs et informations. De l'autre côté, au regard de la représentation du métier de journaliste, celui-ci n'est pas supposé «passer alliance» avec ses informateurs et doit dire à ses lecteurs «la réalité». Comme le dit un journaliste, il s'agit bien «d'arbitrer entre l'intérêt de l'information et la gestion de la relation»¹. Le journaliste, pris dans «la dialectique de

1. Pour la présentation et la lecture d'un entretien sur ce thème avec un journaliste politique, cf Legavre (J.-B.), «Le journaliste et ses sources. Questions d'entretien», *L'Aquarium*, CRAP-Rennes I, automne 1992.

l'indépendance et de la proximité» utile pour l'obtention d'informations, selon la bonne expression d'un autre, n'a guère le choix.

Si le journaliste «choisit» de surprotéger ses sources, il aura tendance à osciller entre une justification tirant vers la morale privée — «ça ne se fait pas», «entre gens de bonne compagnie» — et une justification fondée sur sa «crédibilité» vis-à-vis de ses sources. «Griller le off», c'est perdre une information à l'avenir. C'est aussi beaucoup plus : perdre sa crédibilité vis-à-vis de ses contacts quotidiens. Ce qui prime n'est plus seulement le regard — ou l'idée qu'il se fait du regard — de ses pairs et de son lectorat. Ce qui prime, c'est le rapport à ses sources.

«Je suis particulièrement respectueux de tout ça. Je pense que c'est une question de morale. Pour moi, la morale c'est important» (entretien avec un journaliste).

«C'était un repas, une relation entre gens de bonne compagnie, je n'allais évidemment pas raconter nos conversations dans le journal» (entretien avec un journaliste).

«J'ai tendance à surprotéger mes sources, pour l'identification. Il faut dire le maximum sans piéger sa source. Mes chefs me l'ont reproché. Mais si vous avez un informateur qui vous fait confiance parce que vous avez beaucoup travaillé avec lui, ça n'a aucun intérêt de le piéger en mettant un nom devant une phrase. C'est un petit jeu ridicule. Vous le mettez dans l'embarras alors que le type fait son boulot et vous aide à faire le vôtre. Et puis il ne vous dira plus rien. C'est coûteux pour bien faire son travail» (entretien avec un journaliste).

«Qu'est-ce qui se serait passé (si je n'avais pas respecté le off) ? X aurait probablement démenti m'avoir dit ça. Ce n'était pas vraiment crédible et on m'aurait cru. Mais c'était fini. Je n'aurais plus eu de rapport avec X et même avec d'autres. Dans le milieu, on aurait dit que je n'étais pas fiable, on aurait dit qu'on ne pouvait pas me dire des choses et les autres auraient dit : «Il faut qu'on fasse gaffe avec lui parce qu'il viole le contrat», qu'il soit officiel — c'est off — ou tacite parce qu'on se connaît depuis assez longtemps pour savoir ce qu'on peut se dire sans que cela soit cité ou utilisé. Je n'avais plus qu'à travailler avec les déclarations officielles. J'ai besoin de ma crédibilité pour travailler» (entretien avec un journaliste).

Si le rédacteur met en avant, au contraire, la nécessité de rompre une relation de connivence jugée condamnable entre le journaliste et son informateur, il se saisira de son «devoir d'information» dans son discours d'auto-présentation. Il acceptera, dans la pratique, d'avoir parfois des relations plus tendues avec ses sources. S'il ne respecte pas la parole donnée à son informateur explicitement ou tacitement de ne pas livrer l'information, il aura tendance à penser son informateur comme un stratège cynique, tentant en définitive, par des voies détournées, de faire «passer un message», de «l'instrumentaliser», le libérant *de facto* des usages conventionnels. Il se pensera alors comme un journaliste n'écrivant que «les faits» ou «la vérité» et comme «n'étant pas impliqué dans le jeu politique» ou n'ayant pas à «s'en préoccuper». Ce qui prime n'est pas

seulement le regard — ou l'idée qu'il se fait du regard — de ses sources. C'est celui de son lectorat et, en fait, surtout de ses pairs.

«Je me suis dit : "X doit assumer. Il tient des propos forts en petit comité, il les répète le lendemain. Il y a donc une volonté politique affirmée de sa part". La question était de savoir si j'en traitais un petit peu à la légère. Mais je me suis dit : "X doit assumer. C'est un fait. Il a dit ça ; je me borne à rapporter ce qu'il dit et je rapporte". Si je ne l'avais pas fait, il ne resterait pas une trace aussi importante. Maintenant dans un journal français, il y a une trace, tel jour, provoquée par tel homme et il a manifesté une cassure. J'ai influé indirectement sur le cours des événements, même involontairement. Mais je n'ai pas à me préoccuper de cela. Je ne suis pas impliqué dans le jeu politique. Je ne veux pas être prisonnier du jeu. Se borner à distiller quelques échos ou à colporter la rumeur, c'est me faire le complice. Ce n'est pas ma fonction. Moi, je raconte. X me connaît, il sait ce que fais, ce que j'écris, il prend le risque de parler devant moi, c'est à ses risques et périls» (entretien avec un journaliste).

«C'est mon devoir d'outrepasser certaines convenances, qui contribuent à masquer sous des théories fumeuses des réactions purement protectionnistes» (entretien avec un journaliste).

«J'ai du mal à croire au vrai off. A ce moment là l'homme politique se tait. Si l'homme politique parle sans dire "c'est off", l'info doit être reprise, ou alors le journaliste ne fait pas bien son métier. Mais il faut aussi gérer son info de manière graduée. Il y a tout un filtrage à faire qui n'est pas évident mais il faut aussi se dire que si l'homme politique nous dit quelque chose, même en off, c'est qu'il veut aussi que ça soit reproduit finalement» (entretien avec un journaliste).

